

**Commission Arar**  
**Examen de la Politique**  
**Plan du document de consultation**

AU17 JUIN 2004

1. **Évolution de la GRC et du contexte de la sécurité et du renseignement au Canada**

- (a) La GRC
  - (i) Introduction générale et mandat
  - (ii) Fonction et composition
    - (1) Composition
    - (2) Obligations et fonctions
    - (3) Mécanismes de responsabilisation, y compris règles et réglementation, normes, code de conduite et instructions du ministre
- (b) Quelle est la fonction de sécurité nationale de la GRC?
  - (i) Évolution des fonctions
    - (1) De la Confédération au rapport McDonald
    - (2) Du rapport McDonald au 11 septembre 2001
  - (ii) Du 11 septembre 2001 à aujourd'hui – Fonction nationale de sécurité
    - (1) Cadre législatif et contexte
    - (2) Organisation des activités de la GRC en matière de sécurité nationale
    - (3) Rôle de la GRC, y compris interaction avec d'autres entités au pays (p. ex., ministères et organismes fédéraux et provinciaux [comme le SCRS, le CST, Immigration, le MDN], forces policières municipales et provinciales) et des entités internationales (p. ex., organismes, forces policières)
- (c) Lien entre services policiers et sécurité nationale en ce qui concerne la GRC
  - (i) Fonction traditionnelle de maintien de l'ordre
  - (ii) Indépendance policière par rapport au gouvernement / à l'exécutif

- (iii) Depuis le 11 septembre 2001
  - (1) Services policiers axés sur le renseignement
  - (2) Coopération avec d'autres organismes
    - (a) Les EISN (l'« INSETS »)
    - (b) Échange d'information
    - (c) Autres
  - (d) Répercussions pour les valeurs fondamentales telles que respect de la vie privée, égalité, droits civils, droits de la personne et démocratie

## 2. **Les processus d'examen au Canada**

- (a) La Commission des plaintes du public contre la GRC
- (b) Responsabilisation interne à la GRC
- (c) Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS)
- (d) L'inspecteur général du SCRS
- (e) Le commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications (CST)
- (f) Modèles provinciaux d'examen des services policiers
- (g) Les tribunaux
- (h) Le vérificateur général
- (i) Le Parlement / Le Sénat
  - (i) Rapports annuels
  - (ii) Comités parlementaires
- (j) Le commissaire à l'information
- (k) Le commissaire à la protection de la vie privée
- (l) La Commission canadienne des droits de la personne
- (m) La société civile et les médias
- (n) Autres

## 3. **Examen des activités de sécurité / du renseignement dans d'autres administrations – modèles de surveillance des forces policières se livrant à ces activités**

- (a) Royaume-Uni
- (b) Australie
- (c) Nouvelle-Zélande
- (d) République fédérale d'Allemagne
- (e) Belgique
- (f) Norvège
- (g) États-Unis
- (h) Autres

**4. Options de modèles d'examen**

- (a) Statu quo
- (b) Élargissement des pouvoirs de la Commission des plaintes du public
- (c) Inspecteur général pour la GRC en matière de questions de sécurité nationale
- (d) Adaptation du modèle de commissaire du CST à la GRC
- (e) Adaptation du modèle du CSARS à la GRC
- (f) Un CSARS commun à la GRC et au SCRS
- (g) Examen (surveillance?) parlementaire
- (h) Autres